



**CONSEIL DE
L'UNION EUROPÉENNE**

Bruxelles, le 27 septembre 2013

14156/13

CES 39

NOTE DE TRANSMISSION

Origine: M. Henri MALOSSE, Président du Comité économique et social européen
Date de réception: 24 septembre 2013
Destinataire: Président du Conseil de l'Union européenne

Objet: Comité économique et social européen
- Décès de Mme Marzena MENDZA-DROZD (PL)

Les délégations trouveront ci-joint copie de la lettre ¹ du Comité économique et social européen datée du 23 septembre 2013.

¹ avec référence 001134 DAG-GREF/2013/D/5237.



Comité économique et social européen
Le Président

Bruxelles, le 23.09.13 001134 -
DAG-GREF/2013/D/5237

Monsieur le Président,

Conformément aux dispositions de l'article 70, paragraphes 2 et 6 du Règlement intérieur du Comité économique et social européen, j'ai le regret de porter à votre connaissance le décès de Mme **Marzena MENDZA-DROZD (PL)** survenu le 12 septembre 2013.

Je vous serais obligé de bien vouloir prendre toutes les dispositions utiles en vue de pourvoir au remplacement de ce Conseiller.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma haute considération.

Henri MALOSSE

Monsieur le Président
du Conseil de l'Union européenne
Rue de la Loi, 175
1048 BRUXELLES

SECRETARIAT DU CONSEIL DE L'UNION EUROPEENNE	
SGE13/ 9543	
REÇU LE	24 SEP. 2013
DES PRINC.	MALOSSE
DES COP.	